



AIDE À LA SAISIE D'UN PROJET « Jeunes en librairie » sur ADAGE.

1. Données générales

059

Bassin : [] Labellisation E3D : Non

Chef d'établissement : [] 0

Professeurs référents culture :

[] Documents d'accompagnement

Puisque vous entrez sur la plateforme via Eduline avec vos identifiants, sur la première page, le nom de votre établissement, de votre bassin et de votre chef d'établissement sont automatiquement renseignés. Il vous reste à préciser le nom du référent culture. Les documents d'accompagnement seront également accessibles sur cette page.

2. Le projet

Le projet doit s'inscrire dans les axes d'éducation artistique et culturelle du projet d'établissement et contribuer à la mise en oeuvre du parcours d'éducation artistique et culturelle de l'élève. Lisez attentivement le cahier des charges et la circulaire académique 2020-2021.

Documents d'accompagnement

Titre du projet : [Titre du projet]

Description : [Participation au dispositif Jeunes en librairie]

Domaines artistiques et culturels : [Univers du livre, de la lecture et des écritures]

Partenaires : [Sélectionner les partenaires]

Autres partenaires : [librairie...]

Articulation avec un projet 1er degré : Non

Etablissements 2nd degré associés : [Sélectionner un établissement]

Donnez un titre à votre projet en procédant de la façon suivante : JEL - votre titre (JEL ; espace ; tiret du 6 ; espace ; votre titre).

Renseignez « Participation au dispositif Jeunes en librairie ».

Deux domaines à renseigner au maximum .

Renseignez « Les Libraires d'en haut »

Précisez le nom et l'adresse de votre librairie

partenaire.



3. Les participants

Le projet d'éducation artistique et culturelle articule les trois piliers de l'éducation artistique et culturelle (rencontres, pratiques, connaissances). Il est co-construit avec une structure partenaire.

[Documents d'accompagnement](#)

Professeur coordonnateur du projet :

Sélectionner un professeur coordonnateur du projet

Classes engagées :

Q Sélectionner entre 1 et 10 classes ou groupes d'élèves

Créer une classe

Intervenants :

Ajouter un intervenant

Formation des enseignants :

Certifications complémentaires et formations suivies utiles à la réalisation du projet : lister les enseignants, leurs formations / certifications ainsi que l'année associée.

Besoins de formation :

Formuler un souhait de formation ou d'accompagnement

Indiquez le nom des intervenants et leur profession : libraire, auteur, éditeur, représentant, bibliothécaire...

Indiquez vos éventuelles participations antérieures aux stages liés à ce dispositif.

Demandez à participer au stage « De la Classe à la librairie » ou « Ma classe et mon libraire ».



4. Le contenu du projet

Le projet d'éducation artistique et culturelle articule les trois piliers de l'éducation artistique et culturelle (rencontres, pratiques, connaissances). Il est co-construit avec une structure partenaire.

[Documents d'accompagnement](#)

Rencontrer :

Préciser les rencontres, directes et indirectes (via différents médias, numériques notamment) : avec des artistes, des artisans des métiers d'art, des professionnels des métiers de la culture, de la création, de conservation, de diffusion.

Pratiquer :

Décrire les temps de pratique artistique et/ou scientifique. Préciser si la pratique se fait en atelier (compléter alors l'onglet 5). Expliciter l'articulation entre la pratique et les connaissances.

Connaître :

Préciser les contenus disciplinaires, les champs de connaissances complémentaires abordés et leur articulation dans le cadre de ce projet transdisciplinaire. Vous pouvez vous appuyer sur le référentiel du 7 juillet 2015.

Articulation EPI ou AP :

aucune

Préciser

Restitutions envisagées :

Réalisations et restitutions envisagées

Etapes prévisionnelles :

En quelques lignes, précisez la progression et les grandes étapes prévisionnelles du projet.

Vous trouverez ici une note d'information pour vous aider au montage du projet précisant les attentes, les partenaires qui peuvent vous donner à prendre contact avec des professionnels de la chaîne du livre, des précisions sur le montage du budget, sur la facturation...

Précisez les rencontres envisagées avec le livre, ses acteurs et ses lieux.

Indiquez les activités de pratique qui ancrent symboliquement et artistiquement le rapport au livre des élèves : ateliers d'écriture, illustration, traduction, rédaction de critiques, performances ou enregistrements de lectures à voix haute, avec ou sans accompagnement musical, expositions, conseils de lecture, réalisation d'une vitrine dans la librairie...

Pensez à mentionner ici les connaissances acquises par les élèves sur la chaîne du livre et ses métiers, mais également sur le livre en général, sur leur rapport à celui-ci, sur la diversité des genres...

5. L'atelier

L'atelier se déroule en dehors du temps de la classe afin de pouvoir accueillir les élèves de tous les niveaux.

Documents d'accompagnement

Prévoyez-vous une pratique artistique ou scientifique en atelier ?

Non

Enregistrer

Mentionnez le nom et la profession de vos intervenants. Calculez le montant de la prestation sur la base de la charte des auteurs Voir la charte des auteurs dans le cahier des charges et les documents du genially.

Ajoutez des intervenants.

6. Le budget prévisionnel

Les comptes doivent être à l'équilibre. Les prix sont TTC.

Documents d'accompagnement

Dépenses

0,00 €

Interventions de professionnels :

0,00 €

qualité de l'intervenant



nom

h

tarif/€

Ajouter une intervention

Sorties :

0 €

spectacles, projections, expositions, rencontres...

Frais de fonctionnement :

0 €

achats divers, locations...

Frais de déplacement :

0 €

achats divers, locations...

Recettes

0,00 €

Participation de l'établissement :

0 €

Subventions demandées aux collectivités locales :

0 €

Autres apports :

0 €

mécénat, financement participatif ...

Reste à financer :

0 €

montant maximum de 1000 euros.

Calculez le coût des bons d'achat d'un ou deux livres, au choix des élèves (en moyenne 20 euros par élève), soit 20 euros x le nombre d'élèves participants.

Les frais de déplacement sont à la charge des établissements .